



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 18/09/2025
ID : 057-245700695-20250910-B20250909_08_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le neuf septembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le trois septembre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Michel HERGAT, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET,

<u>Absents avec procuration :</u>	Bernard ZENNER	à	Michel HERGAT
	Rachel ZIROVNIK	à	Michel PAQUET
	Maurice LORENTZ	à	Marie-Marthe DUTTA GUPTA

Etait excusé : Denis BAUR

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	7
Nombre de votants :	10

Secrétaire de séance : Benoit STEINMETZ

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DGST, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etaient excusés : Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Manon TURPIN, service communication.



8. Objet : ALEXIS Grand Est - Demande de subvention exceptionnelle pour la cérémonie du concours Trajectoire

Vu les statuts de la CCCE,

Vu la décision n° 9 du Bureau communautaire du 27 février 2024 autorisant le Président à signer la convention de partenariat pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026 avec l'association Alexis Grand Est,

Ladite convention a pour objet de définir les axes du partenariat entre la CCCE et l'association pour la mise en œuvre et le financement d'actions renforçant et favorisant la création, la transmission et le développement d'entreprises sur le territoire communautaire, et un soutien spécifique d'un montant de 3 000 € au concours Trajectoires organisé chaque année par ALEXIS Grand Est.

L'objectif et la spécificité de ce concours régional est de mettre en lumière des entrepreneurs au parcours parfois atypique, mais toujours enthousiastes et raisonnés dans la création ou la reprise d'entreprises.

Ainsi, le concours Trajectoires a récompensé en 2024 pour la CCCE, l'entreprise de M. Lucas TEIGEN, LT Métallerie à Cattenom et récompensera en 2025, l'entreprise de Madame PAGES, ART A MISS à Hettange-Grande.

La CCCE accueillera, pour la première fois, la 25^e édition du concours Trajectoires, le 10 septembre 2025, à l'EUROSTAND de Tir Lorraine à Volmerange-les-Mines.

Ce sera aussi l'occasion pour ALEXIS Grand Est de fêter le 25^e anniversaire de son concours Trajectoires.

Dans un courriel reçu en date du 11 juillet 2025, l'association ALEXIS Grand Est a fait une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 4 100 € pour l'organisation de cette cérémonie de remise des prix du concours Trajectoires.

Cette demande est justifiée par l'ambition de l'évènement de ce 25^e anniversaire et les dépenses supplémentaires, qui se détaillent sur les postes de cadeaux, d'animations et de frais de bouche.

Compte tenu du partenariat historique avec l'association, et de l'accueil de cette cérémonie de prestige qui réunira de nombreuses Communautés de Communes et de partenaires,

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 100 € pour l'organisation de la 25^e cérémonie du concours Trajectoires qui se tiendra le 10 septembre 2025, à l'EUROSTAND de tir Lorraine de la CCCE.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Développement économique et Aménagement du territoire » en date du 4 septembre 2025,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accorder une subvention exceptionnelle à ALEXIS Grand Est d'un montant de 4 100 € pour l'organisation de la cérémonie du 25^e anniversaire du concours Trajectoires à l'EUROSTAND de tir Lorraine de la CCCE,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	10
	Abstention :	0
	Contre :	0

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250910-B20250909_08_SI-DE

Fait à Cattenom, le 10 septembre 2025

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250910-B20250909_08_SI-DE